Semaine Religieuse

DI

Québec

VOL. XX

Québec, 14 septembre 1907

No 5

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 65. — Les Quarante-Heures de la semaine, 65. — Rectification, 66. — Noces d'Or de l'Ecole Normal Laval, 66. — Nominations ecclésiastiques, 66. — Décret pontifical sur les fiançailles, et le mariage, 67. — Feu Mgr Williams, 68. — Le Congrès pédagogique de Joliette, 68. — Indulgence toties quoties attachée à l'invocation « Veni Sanctes 68. — Nobles paroles, 69. — Post-Office, 70. — Le jubilé de N. S. P. le Pape Pie X., 70. — Les sectes et l'Eglise, 71. — Progrès du catholicisme en Australie, 72. — Les missions étrangères, 73. — Etats-Unis et France, 73. — L'industrie des faux pauvres en d'autres pays, 75. — Bibliographie, 77.

Calendrier

---- o ----

- 15 DIM. b XVII apr. Pent. et 3 sept. S Nom de Marie, Kyr. de la Ste Vierge. II Vêp., mem. des suiv., du dim. et de pl. martyrs 16 Landi †r SS. Corneille et Cyprien, martyrs. (Gaudent. 18 Merc. b Quatre-Temps. Jeune. S. Joseph de Cupertino, confesseur.
- 18 Merc.
 19 Jeudi
 20 Vend.
 19 Guatre-Temps. Jeune. S. Joseph de Cupertino, confesseur.
 19 Jeudi
 r S. Janvier, évêque, et ses SS. Compagnons, martyrs.

 Quatre-Temps. Jeune. (Vigile.) S. Eustache et ses SS. Compagnons, martyrs.
- 21 Samd. r Quatre-Temps. Jeune. S. Mathieu, apôtre et évangéliste, 2 cl.

Les Quarante-Heures de la semaine

15 septembre, Saint-Patrice de Québec. — 16, Saint-Pascal. — 17, Saint-Benoît-Labre. — 18, Saint-Léon de Standon — 19, Saints-Anges. — 20, Saint-Marcel. — 21, Saint-Narcisse.

Rectification

___ 0 _

Dans le Nécrologe signé par le secrétaire de l'Evêché de Chicoutimi, et publié en tête d'notre dernière livraison, il faut lire: 1° que feu M. l'abbé Gendron était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec; 2° que feu M. l'abbé Leclerc était membre de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — C'était bien ce que portait le manuscrit; et si l'imprimé est tout différent, cela est dû à l'un de ces accidents toujours possibles, en dépit des plus grandes précautions, dans les choses de ce monde.

Noces d'Or de l'Ecole Normale Laval

Par une lettre de Rome, datée du 7 août dernier, Son Eminence le Cardinal R. Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa. Sainteté, informe, en termes des plus bienveillants, M. le Principal de l'Ecole Normale Laval que Notre Très Saint Père le Pape Pie X, acquiesçant volontiers à la demande qui lui en avait été faite par une lettre du 19 juillet, bénit paternellement les Noces d'OR de la fondation de l'Ecole Normale Laval, et permet à Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui célébrera la messe d'Actions de Graces, le 26 du courant, de donner à toutes les personnes présentes la Bénédiction Papale avec l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Nous espérons qu'un grand nombre des personnes qui assisteront à cette messe solennelle auront communié le matin, etprofiteront ainsi de la faveur toute particulière, que le Souverain Pontife a bien voulu accorder pour cette circonstancesolennelle.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque ont éténommés:

M. l'abbé Robert Lagueux, curé de Saint-Patrice de Fraserville.

" P. Leclerc, curé de Berthier.

" L.-N.-D. Fiset, curé de Sainte-Hénédine.

" J. Rémillard, vicaire à Saint-Jean-Port-Joli.
" J. Hunt, vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

" Alp. Doucet, vicaire à Saint-Casimir.
" J.-Em. Rochette, vicaire à l'Islet.

Décret Pontifical sur les fiançailles et le mariage

Un important décret de la Congrégation du Concile, modifiant le décret *Tametsi* du Concile de Trente, sur les fiançailles et le mariage, vient d'être promulgué à Rome avec l'approbation de Pie X.

Le préambule constate qu'il existe sur ce point de notables difficultés dérivant des doutes et des ambiguïtés concernant la personne du curé devant qui doit se contracter le mariage.

Ces inconvénients sont aggravés aujourd'hui par la multiplicité des déplacements, par suite de laquelle il n'est pas facile de juger du quasi-domicile.

D'autres inconvénients sont à déplorer relativement aux fiançailles de jeunes filles inexpérimentées qui sont facilement

trompées à raison du caractère des fiançailles.

A l'avenir, la présence du curé ou de son représentant sera nécessaire universellement, pour la validité du mariage, sauf dans le cas d'impossibilité qui est prévu.

Tout mariage devant le curé du territoire sera valide. Pour la licéité, des règles précises sont établies; un mois de séjour

est prescrit.

Les fiançailles ne seront valables que si elles sont consignées dans un écrit authentique par les parties, le curé ou, à son

défaut, deux témoins au moins.

Les règles posées, tant pour la validité que pour la licéité du mariage, seront valables à partir de Pâques 1908, même dans les pays où n'était pas jusqu'ici promulgué le Concile de Trente et où par suite la présence du curé n'était pas requise pour la validité du mariage.

— On a télégraphié de Rome que le décret de la Congrégation du Concile sur le mariage et les fiançailles fait partie de la réforme canonique que la Commission pontificale, pour la codification du droit canon, poursuit depuis deux ans.

Ce décret a une importance particulière pour tous les pays qui dépendent de la Propagande, c'est-à-dire pour plus des

deux tiers du monde catholique.

La matière qu'il concerne présentant un caractère spécial d'urgence, le Saint-Père avait chargé la Congrégation du Concile de la mettre tout de suite à l'étude et de la régler, ce qui a été fait avec succès au cours de l'hiver et du printemps dernier.

Nous publierons plus tard le texte de ce décret si important.

Feu Mgr Williams

L'archevêque de Boston, Mgr J.-J. Williams, est décédé le 30 août dernier, dans sa 86e année.

Il était né à Boston même; il fut ordonné prêtre, en 1845, par Mgr Affre, archevêque de Paris; et en 1866, il recevait la consécration épiscopale. Le diocèse de Boston comprenait alors tout l'Etat du Massachusetts. Ce fut Mgr Williams qui présida à la construction de la belle cathédrale de Boston.

Le pontife défunt était un homme remarquable. On ne dit que le plus grand bien de sa longue carrière, de 62 ans de sacerdoce et de 41 ans d'épiscopat.

Le Congrès pédagogique de Joliette

C'est à Joliette que le congrès pédagogique s'est tenu cette année. Il a eu lieu dans la dernière semaine du mois d'août. Un grand nombre de religieuses et d'institutrices laïques y ont pris part,

Au cours d'une allocution adressée aux membres du congrès, S. G. Mgr Archambault, évêque de Joliette, a fait de l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, un éloge mérité et que nous tenons à reproduire ici:

Si les congrès pédagogiques qui ont eu lieu à Montréal, à Sherbrooke et à Trois-Rivières, ont été couronnés de succès, ils vous le doivent en grande partie, M. le Surintendant. A chacun de ces congrès vous avez apporté les lumières de votre longue expérience en matière d'éducation, le crédit de votre nom, l'influence d'une vie exemplaire qui n'est que le rayonnement d'une foi profonde, l'expression de votre inaltérable attachement à l'Eglise et à ses divins enseignements. Je tenais à le proclamer publiquement et à vous en remercier de tout cœur en ma qualité d'évêque, par conséquent de défenseur de l'éducation religieuse en notre pays.

Indulgence. toties quoties attachée à l'invocation « Veni Sancte »

Beaucoup de personnes pieuses regrettaient qu'il n'y eût, en l'honneur de la troisième personne de la sainte Trinité, aucune de ces courtes invocations auxquelles est attachée une indulgence toties quoties, c'est-à-dire pour chaque fois qu'on les récite. Comme supérieur général de la Congrégation du Saint-

Esprit, Mgr Le Roy était spécialement qualifié pour provoquer la concession d'une faveur de ce genre.

Par un rescrit, en date du 8 mai 1907, le Saint-Père a

accordé la faveur demandée.

Désormais, chaque fois que les fidèles réciteront, en forme d'oraison jaculatoire, et dans n'importe quelle langue, l'invocation bien connue: Veni, sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende.—« Venez, Esprit saint, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour!», tous les fidèles pourront gagner une indulgence de trois cents jours, applicable aux défunts.

Nobles paroles

A l'inauguration du collège Saint-Edouard, à Beauport, dont nous parlions il y a huit jours, M. l'avocat J.-E. Bédard, fondateur de la nouvelle institution, a prononcé un discours qui fut très remarqué. Nous en reproduisons ici deux passages qui sont particulièrement admirables:

...Il ne m'appartient pas de prôner l'œuvre qui vient d'être heureusement conduite à bonne fin, et qui complète notre organisation scolaire. Depuis des années, nous en sentions le besoin, et la Providence nous l'a donnée en temps opportun. Simple outil entre ses mains bienfaisantes, je l'ai entreprise avant tout pour rendre gloire à Dieu, et contribuer dans la mesure de mes forces à l'honneur et au progrès de la race à laquelle je m'enorgueillis d'appartenir. Maintenant que c'est fait et qu'enfin nous avons parmi nous ces admirables religieux et ces éducateurs distingués que sont les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, j'éprouve une inexprimable satisfaction, la plus intense et en même temps la plus douce que le cœur de l'homme puisse ressentir. En toute sincérité, du sacrifice que j'ai pu faire,

je suis pavé au centuple.

Quant à vous, enfants de ma bonne vieille paroisse de Beauport, regardez-la bien, cette maison, de ce jour elle est la vôtre. Venez-y sans crainte : la croix du Christ y a la place d'honneur, et l'y aura toujours, je l'espère. Venez-y donc tous, pour y apprendre de vous avez à y faire. Venez-y recevoir de leurs mains cette formation virile qui fera de vous des hommes de devoir et de sacrifice, de bons chrétiens et des citoyens sans peur et sans reproche. Venez vous y préparer aux luttes de la vie, aux rudes combats que peutêtre il vous faudra livrer plus tard pour la conservation de l'héritage des ancêtres, notre sol, notre religion, nos institutions, notre langue et nos lois. Fasse le ciel qu'alors chacun de vous soit prêt, fasse son devoir et, réalisant les espérances que fonde sur vous la patrie, contribue généreusement à assurer les glorieuses destinées que nous rêvons pour elle.

" Post Office "

-- 0 ---

Plusieurs journaux, et nous les approuvons fort, mènent campagne pour que l'on mette en bon français les mots « Post Office » que l'on peut lire sur la porte de la plupart des bureaux de poste de la campagne, dans notre Province. C'est un détail; mais il a son importance, — puisque la vie se compose surtout de détails. Dans les cas de ce genre, nous nous demandons toujours la mine qu'auraient les Ontariens, s'ils voyaient les officiers publics se servir d'indications uniquement françaises, dans quelqu'une des paroisses anglaises de leur Province.

Récemment, nous avons vu, sur le bureau de poste d'une paroisse du comté de Charlevoix, l'enseigne Poste Office... Ici, en voulant éviter l'anglais, on est tombé, sans s'en douter, en plein anglicisme. Rendons toutefois hommage à l'intention patriotique que l'on a eue!

Le Jubilé de N. S. P. le Pape Pie X

ET L'ANTICLÉRICALISME EN ITALIE

.

En présence des événements hostiles qui se sont produits ces semaines dernières, le Pape a ordonné de suspendre les premiers pèlerinages annoncés pour le Jubilé. Sont ainsi suspendus : le pèlerinage de Trévise, celui du diocèse de Cambrai, que devait conduire Mgr Delamaire, le pèlerinage ouvrier français de Léon Harmel, qui étaient attendus pour la première quinzaine de septembre, le pèlerinage national français, que devait amener Mgr Amette, et celui de Bergame qui devait faire sa fête fédérale au Vatican même.

Cette grave décision est imposée par les violences de la campagne anticléricale, maîtresse des rues. Les pèlerins risquaient d'être en butte à des attaques continuelles de la part de la populace excitée par la presse maçonnique et socialiste.

Les journaux anticléricaux présentent la suppression des pèlerinages comme des représailles; mais la décision du Pape est motivée par la nécessité de ne pas exposer les pèlerins, surtout les prêtres, aux violences brutales. Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat a été insulté à sa sortie du Vatican; chaque jour de nombreux prêtres ont éte insultés et frappés; le 4 août, un incendie a éclaté dans les dépendances du couvent des Sœurs dela Présentation, qui avait probablement été allumé par des criminels. La porte du collège des Marianites, Viale Manzoli, fut par deux fois arrosée de pétrole. Les journaux anticléricaux protestent maintenant contre de telles violences, mais elles sont produites par leurs excitations, à base effroyablement pornographique, où se distingue la Vita, organe de la Franc-Maçonnerie.

(D'après la Sem. rel. de Tournai.)

Les sectes et l'Eglise

Extrait du Luthersk Ugeskrift, organe des pasteurs de Christiania:

« Une singulière fatalité pèse partout sur les sectes : partout elles préparent le terrain au catholicisme que, cependant, elles haïssent et détestent par-dessus tout. On sait quelles conquêtes étonnantes Rome a faites dans les dernières années en Amérique et en Angleterre, ces véritables pépinières du sectarisme.

«C'est qu'à la longue les hommes sont fatigués de ces disputes émoussantes qu'amène le sectarisme et qui jettent le doute et l'incertitude jusque dans l'âme des chrétiens. « Ils sentent qu'il « leur faut aussi, dans l'interprétation et dans l'application de « la parole de Dieu, un appui, une autorité » (ici encore, c'est le principe fondamental du protestantisme rejeté). Et lorsqu'ils ont vu que toute autorité ecclésiastique dans l'Eglise évangélique est minée en partie par les discordes intérieures des sectes et par le commun rejet de toute objectivité et de toute immutabilité dans la religion chrétienne, ils ne sont que trop facilement tentés de rechercher ces biens dans l'Eglise catholique, qui se présente précisément comme l'Eglise de l'autorité et de l'unité et attire les âmes par la garantie la plus sûre du salut, appuyée sur une solide objectivité. »

Quelle magnifique apologie de l'Eglise catholique dans de tels témoignages et de tels aveux! Quelle démonstration péremptoire de la nécessité du principe d'autorité dans toute société religieuse, et, aussi, quelle éclatante justification des mesures prises par le Chef de l'Eglise contre les théories des modernes novateurs!

Progrès du catholicisme en Australie

Les évêques d'Australie se sont réunis dernièrement en synode, sous la présidence du cardinal Moran, archevêque de Sydney. A la suite de ce synode, l'épiscopat a adressé au clergé et aux fidèles une lettre pastorale collective où se trouve condensée l'histoire du catholicisme et de la hiérarchie catholique en Australie.

Pie VII, en 1818, fit les premières tentatives d'organisation catholique en ce pays; le gouvernement anglais s'y opposa fortement. En 1820, la liberté religieuse ayant été proclamée, deux prêtres irlandais partirent pour cette mission. Dès lors, l'Eglise catholique australienne fit de rapides progrès. Elle compte aujourd'hui 1 100 000 catholiques, sur une population de 5 millions d'âmes.

La hiérarchie ecclésiastique se trouve actuellement ainsi constituée: un cardinal archevêque, 2 archevêques, 14 évêques et 1 400 prêtres.

Les Bénédictins et les Jésuites ont ouvert de grands collèges très fréquentés. Il y a, en outre, 5 500 religieuses appartenant à diverses Congrégations. On compte 33 collèges de jeunes gens, 160 pensionnats de jeunes filles, 205 externats, et 1 080 écoles primaires, avec un total de 130 000 élèves. Les catholiques entretiennent, à leurs frais, 94 institutions de charité. Les Bénédictins, les Jésuites et les religieux de la Congrégation de Saint-Joseph ont plusieurs missions dans les régions qui ne sont pas encore catholiques. Ils n'ont qu'à se louer du gouvernement anglais, qui accorde pleine liberté aux catholiques.

Les prélats australiens se réjouissent de ces progrès et ilsajoutent qu'ils sont satisfaits de la constance avec laquelle les fidèles maintiennent, à leurs frais, au prix d'énormes dépenses, les écoles primaires et secondaires.

La lettre pastorale se termine par ces paroles : « Le caractère visible et l'unité de l'Eglise est l'obéissance au Saint-Siège.

Nous pouvons l'affirmer avec une profonde conviction: l'Australie, bien qu'elle soit une des filles les plus jeunes de l'Eglise catholique et la plus éloignée de Rome, ne le cède à aucune autre en affection pour sa mère. »

Etats-Unis et France

Un prêtre du diocèse de Beauvais recevait, il y a quelque temps, de S. G. Mgr Harkins, évêque de Providence, capitale du Rhode-Island, dans la province ecclésiastique de Boston, aux Etats-Unis, une lettre relative aux événements de France.

Après avoir rappelé quelle indignation empoigna les catholiques américains quand ils apprirent « qu'un gouvernement qui s'appelle républicain, qui ose se dire quelquefois la sœur-république des Etats-Unis, pouvait se faire voleur et persécuteur », Mgr Harkins ajoutait ces phrases significatives :

Mais nous espérons que les catholiques de la France, unis avec leurs évêques et le Saint-Siège, ne tarderont pas à regagner leurs droits. Que le Concordat ne revienne pas, peu importe. Mais que le gouvernement donne à l'Eglise ce qui lui appartient, et surtout la liberté. Alors l'Eglise sera plus forte que dans le passé et continuera son œuvre à l'intérieur et à l'extérieur. Le monde entier est débiteur de la France en matière religieuse, et le monde entier souffre lorsque l'Eglise de France souffre comme à présent.

« Les journaux disent que le séminaire de Saint-Sulpice est devenu une annexe du palais du Luxembourg. Il sera peutêtre plus artistique, mais ce ne sera plus notre séminaire. Que sont devenus nos Pères Sulpiciens? Peut-être ils viendront aux Etats-Unis, comme au temps de la première Révolution. »

Dans l'Etat de Rhode-Island, règne, du reste, au dire de Mgr Harkins, la plus grande tranquillité. A Providence, existe une population de plusieurs langues, mais d'une seule foi. Le gouverneur et le maire de la ville de Providence sont catholiques. Il y a quelque temps, une grande réunion d'hommes, au nombre de deux mille, se tenait dans la cathédrale de Providence. C'était un groupe de sociétés catholiques sous le vocable du saint Nom de Jésus, et le maire, M. Mac-Carthy, occu-

pait le premier rang. « Nous avons prié, termine Mgr Harkins, nous avons prié pour nos frères de France, quoique le sang irlandais, dans les circonstances présentes, soit plus porté à l'action qu'à la prière. »

Les missions étrangères

Le séminaire des Missions-Etrangères de Paris vient de publier le compte rendu annuel des travaux apostoliques accomplis en 1906 dans les 32 missions qui lui sont confiées.

Voici le préambule de cet important document:

« Dieu, dans son infinie bonté, nous donne la joie, au milieu des tristesses de l'heure présente, d'enregistrer, pour l'exercice qui finit, les résultats suivants, que nous sommes heureux et fiers de mettre sous vos yeux:

« 34 476 baptêmes d'adultes, 396 conversions d'hérétiques, 134 899 baptêmes d'enfants de païens en danger de mort.

« La crise que traverse l'Eglise, en France, devait avoir un funeste contre-coup dans nos missions, et elle l'a eu, comme le prouvent les rapports de NN. SS. les évêques et vicaires apostoliques. Néanmoins, l'évangélisation des infidèles n'en a pas autant souffert qu'on pouvait le craindre tout d'abord. Le chiffre des baptêmes d'adultes, il est vrai, a diminué de 304 unités et celui des baptêmes d'enfants de païens, de 239; mais, humainement parlant, nous devions nous attendre à un déchet plus considérable. C'est pourquoi nous n'avons qu'à remercier la divine Providence des bénédictions qu'elle a daigné répandre sur les travaux des membres de notre Société, en 1906.

« A la fin de cet exercice, il y a dans les missions qui nous sont confiées: 36 évêques, 1 384 missionnaires, 739 prêtres indigènes, 2 727 catéchistes, 5 478 églises ou chapelles, 42 séminaires avec 2 247 élèves, 3 955 écoles avec 119 441 enfants des deux sexes, 337 crèches et orphelinats avec 21 461 garçons et filles entretenus aux frais de la Sainte-Enfance, 474 pharmacies ou dispensaires, et 112 hôpitaux et léproseries.»

L'industrie des faux pauvres en d'autres pays

(Suite et fin.)

Une agence, sorte de service de renseignements pour les mendiants, publie chaque année le *Tout-Paris* des mendiants. On peut se procurer deux éditions: le *Petit Jeu*, du prix de 5 francs, qui renferme 200 adresses, et le *Grand Jeu*, qui se vend 15 francs, mais qui renferme 950 adresses de choix avec biographies, heure à laquelle on peut se présenter, opinions politiques et manies des gens cités. Cette revue, le *Grand Jeu*, est tenue à jour avec le plus grand soin, et ceux qui se présentent aux bureaux de l'agence se font payer les nouveaux renseignements assez cher.

Quelques exemples typiques:

Général XXX. Faire en se présentant le salut militaire, dire qu'on est du Dauphiné. Pose beaucoup de questions, mais finit par donner 10 francs.

Sénateur XXX. Radical anticlérical, très riche. Dire qu'on a été obligé de quitter le pays à cause des persécutions des prêtres et des réactionnaires.

M. ZZ. (ici le nom d'un peintre célèbre). Se présenter dans une mine pittoresque. Excessivement généreux, donne au moins un louis, mais demande quelques instants de pose pour faire un croquis.

Les faux pauvres ont suivi le progrès moderne, puisqu'ils se sont formés en syndicat. Ce Syndicat loue les bonnes places, les marches d'escalier, etc., etc. Nous lisions dans un quotidien anglais du mois d'août 1905: « La police de Londres vient de découvrir une association puissante de 6 individus qui étaient parvenus à accaparer le monopole de la mendicité dans les quartiers riches où ils exhibaient des infirmités aussi lamentables qu'artificielles. Arrêtés et poursuivis, les faux mendiants, qui prouvèrent des moyens surabondants d'existence, furent mis en liberté provisoire sous caution fixée à la somme assez rondelette de 5 000 francs pour chacun d'eux.

Cela nous montre que cette exploitation donne de bons résultats.

Savez-vous ce qu'un faux mendiant peut extorquer? On a

fait des enquêtes sur eux. D'abord, il faut dire que c'était très difficile, car ces rusés compères ont, la plupart du temps, un double et même un triple nom. Ils habituent leurs enfants dès leur bas âge à user de ce stratagème, et nous n'avons pas été peu surpris en voyant des enfants de 8 et de 9 ans ne pas trahir la moindre émotion quand nous essayions de les faire se tromper en employant leurs deux noms que nous savions. Ce fut en vain: toujours chez nous ils répondirent au nom d'abord fixé, tandis que chez une autre personne ils répondaient à un tout autre nom.

D'après M. Georges Berry, à Paris, un pauvre simulant l'estropié gagne de 18 à 20 francs par jour de recette; en ôtant 1 fr. pour la location de l'appareil, cela fait 17 à 19 francs par jour. Quant à ceux qui n'ont pas d'appareil et n'usent pas de ces grands moyens, ils arrivent à gagner au minimum 3 francs par jour au début de leur industrie; mais ils se perfectionnent vite et gagnent davantage.

M. Berry nous cite un mendiant que l'on rencontrait pendant neuf mois aux cafés des grands boulevards et de la rue Auber. Il disparaissait pendant les trois mois de vacances. On réussit à trouver qu'il allait les passer à Asnières, où il vivait très considéré de ses voisins qui le prenaient pour un employé au ministère de la Justice.

Un autre mendiant qui était amputé d'une jambe, à Paris pendant les neuf mois de l'année, exploitait pendant les vacances les stations balnéaires avec une troupe d'artistes.

D'après une revue qui s'occupe des pauvres, il paraît qu'ils ont des cafés spéciaux, où ils peuvent en toute liberté se réunir, jouer au billard et aux cartes, tout en parlant librement de leurs affaires.

En général, la plupart sont avares et cachent jalousement leur trésor. Un bossu qui mendiait à la porte d'une des principales églises de Paris, mourut un jour subitement. Quand on voulut l'habiller, on trouva que sa bosse était en fer-blanc, avec une petite porte sur le côté; on l'ouvrit: elle contenait une liasse d'obligations au Crédit foncier, des actions de la Banque de France et de diverses Compagnies de chemins de fer pour une somme de plus de 10 000 francs.

D'autres achètent des maisons avec le produit de leur men-

dicité et continuent à mendier et à vivre dans des roulottes.

N'est-ce pas à chaque instant que l'on trouve dans les journaux l'annonce de la mort de tel ou tel mendiant sordide dans le grabat duquel on trouve des titres et des rouleaux d'or?

N'a-t-on pas vu au mois d'octobre 1906, en Hollande, des mendiants de profession, assez riches pour s'acheter une bicyclette? Grâce à ce bienfaisant instrument ils allaient de villages en villages, déposaient leur machine et leurs habits dans un fourré à l'entrée d'un village et faisaient leur quête tranquillement. Tandis qu'à pied ils visitaient à peine 2 ou 3 communes par jour, avec la bicyclette ils arrivaient à 10 et 15 communes, sans fatigue, en quelques heures. Ce truc devait être vite découvert: il le fut en effet, et le Journal de Leeuwarden qui en parlait terminait ainsi son article: « Quand l'abitude sera établie, ils pourront (les faux mendiants évidemment) faire leur petit métier lucratif sans lâcher le guidon. Bien plus, le temps doit être proche où l'on verra les mendiants en automobile écraser sans s'arrêter les bourgeois et les travailleurs.»

Vous le voyez clairement, l'assistance par l'argent doit, sous peine d'encourager le vice et la paresse, être des plus circonspectes, et ne pas donner de secours à tort et à travers.

ELIE DUHAX.

Bibliographie

- 0 ---

— L'Organisation professionnelle et le Code du Travail. Etude sur les principes du Catholicisme social, par Henri Lorin, président de l'Union d'Etudes des catholiques sociaux. 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion, no 442). Prix: 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'Encyclique Rerum novarum, après avoir rappelé les principes de justice qui doivent présider à la réglementation des rapports économiques, indique formellement les deux moyens pratiques de réaliser ces principes dans le monde contemporain: 1° l'organisation professionnelle; 2° l'intervention législative de l'Etat. Quels doivent être les principes de l'or-

ganisation professionnelle, quels doivent être, relativement à la question fondamentale du salariat, les principes de l'Etat interventionniste, rédacteur d'un code du travail, c'est ce que l'auteur, éminemment qualifié, de ce travail, s'est efforcé de marquer ici avec autant de précision que de force.

— L'EPANOUISSEMENT SOCIAL DES DROITS DE L'HOMME, par C. BOUCAUD, docteur en droit. 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion, no 443). Prix: 0 fr. 60. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

On montre dans ce volume que les « droits de l'homme » se résument dans le droit de l'homme à l'épanouissement moral et social de sa personnalité: l'homme a droit à l'épanouissement de soi-même et, par prolongement, à la possession de de tout ce qui est véritablement SIEN. La liberté et la propriété sont ainsi les deux pôles sur lesquels roule toute la sphère des droits de l'homme. On esquisse la critique des abuset des doctrines qui méconnaissent les droits imprescriptibles de la personnalité humaine dans la vie économique et sociale, et on signale quelles sont les limites sociales du droit individuel. Le volume s'achève par un chapitre consacré au « droitde l'enfant » que méconnaît le monopole de l'enseignement et que compromet le divorce. Ce qu'il y a d'inflexible, ce qu'il y a de souple, ce qu'il y a de complexe et ce qu'il y a de délicat dans les « droits de l'homme »: tel est, en résumé, l'objetde cette étude; - la synthèse de tous ces droits dans la vocation naturelle qui appelle tous les êtres à être intégralement et parfaitement tout ce qu'ils doivent être : telle en est la structure.

— L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE. Exposé et histoire, par Dom P. RENAUDIN, O. S. B. 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion, no 444). Prix: 0 fr. 60. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Après avoir défini la croyance de l'Eglise à l'Assomption corporelle de la Très Sainte Vierge, l'auteur trace un exposé complet de l'histoire de cette croyance à travers les âges. Il étudie les principaux stades du développement de la doctrine durant les cinq premiers siècles, dans la liturgie ancienne, chez les Pères et les Théologiens du moyen âge, à l'époque moderne, enfin depuis le Concile du Vatican.

— LES VARIATIONS DES THÉORIES DE LA SCIENCE, par le vicomte R. D'ADHÉMAR, 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion, no 445). Prix: 0 fr. 60. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe),

La critique des Sciences a été l'une des œuvres notables de ces quinze dernières années.

Pour critiquer, il faut d'abord savoir à fond.

L'auteur montre donc, tout d'abord, avec assez de détail, quelles sont, actuellement, les larges doctrines fondamentales de la Physique théorique.

Il montre la Physique thermodynamique et la Physique

de l'électron s'opposant et se complétant.

Il a alors établi une base suffisante pour discuter cette question: «Qu'est-ce que la Science?» Après avoir critiqué, il faut reconstruire. C'est ce que fait le Néo-Positivisme dont la doctrine naissante, touchant la Science, la Foi, leur hétérogénéité et leur ressemblance, est très profonde.

Mais remarquons bien que la Philosophie nouvelle suppose l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. — Faute d'une culture assez vaste, certains n'y voient qu'une forme nouvelle de Scepticisme.

Erreur totale, contre laquelle l'auteur proteste énergiquement.

— LE BANQUET DE L'AMOUR DIVIN, par JOSEPH FRASSI-NETTI, prieur de Sainte-Sabine, à Gênes; traduction de l'italien par le P. EUGÈNE COUET, de la Congrégation du Très Saint Sacrement. Un vol. in-16 de xv-252 pages. — Bureau des Œuvres eucharistiques, 390, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Parmi les ouvrages propres à répandre dans le peuple chrétien les enseignements contenus dans le Décret de la Sacrée Congrégation du Concile sur l'usage de la Communion fréquente et quotidienne, il en est peu qui se puissent comparer aux écrits de Joseph Frassinetti, surtout à celui qui a pour titre : Le Banquet de l'Amour divin.

Ce petit livre d'or fut composé il y a bientôt quarante ans. Et cependant un personnage des plus compétents dans la question de la Communion fréquente a pu dire récemment que l'œuvre de Frassinetti est le « Commentaire avant la lettre » du Décret Sacra Tridentina Synodus. On ne saurait faire un

plus bel éloge du Banquet de l'Amour divin, ni mieux indiquer que l'auteur s'est inspiré aux sources les plus pures.

Voici le titre des chapitres: I. Le Banquet, sa nature et sa beauté. — II. Des biens que l'on retire du Banquet de l'Amour divin. — III. Des dispositions pour s'approcher du Banquet de l'Amour divin. — IV. La fréquentation du Banquet de l'Amour divin. — V. Du zèle nécessaire pour porter les âmes à fréquenter le Banquet de l'Amour divin.

La traduction française que nous annonçons est d'une fidélité scrupuleuse, d'une élégance parfaite aussi. Elle est accompagnée d'un Appendice formé d'une série d'instructions et de prières pour la Messe, la Communion, la Confession, la Visite au Très Saint Sacrement, le Chemin de la Croix extraites d'un autre ouvrage de Frassinetti—, et qui font du petit volume un manuel de prières très pratique, dont on ne saurait trop recommander la diffusion.

Conférences et Discours. IIe Série, par A. Routhier.
 In-8° de 426 p., 6 fr. 50.
 Montréal, Beauchemin.

Les Discours de M. Routhier, professeur à l'Université Laval, juge-en-chef de la Cour Supérieure de Québec, etc., nous viennent du Canada. Ils sont un généreux spécimen de l'éloquence canadienne et un bienvenu témoignage du cœur canadien. Ils sont au nombre de trente-cinq et traitent des sujets les plus variés : enseignement, féminisme (trois discours aux Conseils des femmes à Québec, à Montréal, à Ottawa), art et idéal, patriotisme, Jésuites, magistrats, éloges (du cardinal Taschereau, de Claudio Jannet, de Christophe Colomb, de l'abbé Casgrain), discours pour banquets, pour inaugurations de monuments, etc. Il y a, dans ces allocutions et conférences, une grande élévation d'idées, un profond sens chrétien, beaucoup de pittoresque, de l'imprévu, une fine simplicité, de l'humour du meilleur aloi; il y a même, pour clôturer un banquet universitaire, le « discours d'une huître », et cette huître, toute acéphale qu'elle est de par les classifications des naturalistes. révèle ici une tête des plus ingénieusement logiques et nous fabrique des perles à jet continu.

(Ami du Clergé.)